



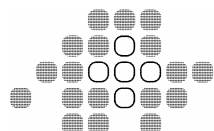
DFF Communiqué de presse

31 janvier 2006

Bon résultat du compte 2005 - l'assainissement des finances fédérales se poursuit

Le compte financier 2005 de la Confédération se solde par un déficit de 0,1 milliard, alors que le déficit était encore de 1,7 milliard une année auparavant. Ces améliorations ont été obtenues principalement grâce au programme d'allégement budgétaire 03. Par rapport au budget, le résultat est également bien meilleur que prévu (+1,7 mrd). Cette embellie s'explique par un surcroît de recettes de plus de 0,5 milliard et surtout par un recul des dépenses de plus de 1,1 milliard. Ces chiffres ne comprennent pas les recettes extraordinaires de 8,4 milliards, qui proviennent, d'une part de la vente d'or de la BNS (7,0 mrd) et, d'autre part de la vente d'actions Swisscom (1,4 mrd). Le résultat obtenu témoigne de la poursuite de l'assainissement des finances fédérales; selon le plan de réduction du déficit inscrit dans le frein à l'endettement, l'équilibre structurel du budget doit être rétabli à partir de 2007.

Le déficit du compte financier s'est élevé à 0,1 milliard l'an passé, ce qui représente une nette amélioration tant par rapport au compte de l'année précédente que par rapport au déficit inscrit au budget. Les dépenses se sont accrues de 2,2 %, alors que les recettes ont augmenté de 5,5 %, sans tenir compte des recettes extraordinaires susmentionnées provenant de la vente d'or et d'actions Swisscom.



Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Département fédéral des finances DFF
Dipartimento federale delle finanze DFF
Departament federal da finanzas DFF

Communication
Bundesgasse 3, 3003 Berne
tél. +41 (0)31 322 60 33
fax +41 (0)31 323 38 52
www.dff.admin.ch www.efd.admin.ch

Compte financier

(sans les dépenses extraordinaires 2004 ni les recettes extraordinaires 2005)

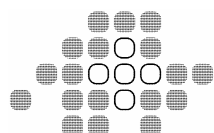
Chiffres provisoires, non révisés

	C 2004	B 2005	C 2005	Différence par rapport	
	millions de francs			B 2005	C 2004
				mio fr	%
Recettes	48,6	50,7	51,3	+ 0,6	+ 5,5
Dépenses	50,3	52,5	51,4	-1,1	+ 2,2
Résultat	- 1,7	- 1,8	- 0,1	+ 1,7	

Si l'on tient compte du plan de réduction du déficit décidé par les Chambres fédérales, le montant maximal qu'il aurait été possible de dépenser l'an passé conformément au frein à l'endettement se serait élevé à 53,2 milliards. Les dépenses ont été inférieures de 1,8 milliard à ce montant.

Evolution des recettes

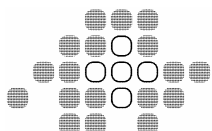
Comme l'année précédente, les recettes ordinaires affichent un écart minime de 1 % par rapport aux prévisions budgétaires. Considérées individuellement, les recettes présentent des écarts plus importants, mais ceux-ci sont compensés presque complètement au niveau du résultat final. Le produit de l'impôt anticipé, qui s'élève à quatre milliards, est supérieur d'un milliard au chiffre inscrit au budget et à la moyenne des dix dernières années. Les surplus de recettes sont liés au montant plus élevé de dividendes distribués, aux rachats d'actions par des entreprises et aux rendements de fonds de placement. L'expérience montrant que les taux de remboursement sont élevés, ces recettes devraient toutefois retourner en majeure partie aux contribuables, après un certain temps. L'écart négatif le plus important concerne les droits de timbre, qui enregistrent des recettes inférieures de 0,6 milliard au chiffre escompté. Grâce à l'évolution favorable de l'activité boursière au cours du second semestre, la diminution de recettes selon les prévisions faites au milieu de l'année s'est avérée légèrement plus faible. En ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée, aucun écart n'est à signaler. En dépit d'une forte hausse, le produit de l'impôt sur le tabac n'affiche



aucune augmentation notable; se montant à quelque 100 millions, celui-ci est resté en deçà des prévisions. L'impôt fédéral direct enregistre, quant à lui, un résultat inférieur de 0,2 milliard au montant budgétisé.

Conformément aux exigences du frein à l'endettement, les recettes extraordinaires ne peuvent pas être utilisées pour financer des dépenses de la Confédération. L'an dernier, des recettes extraordinaires ont été réalisées grâce à la vente d'or de la BNS, pour un montant de 7 milliards, et à la vente d'actions Swisscom, pour un montant de 1,4 milliard. Ce total de 8,4 milliards sera affecté au remboursement de la dette de la Confédération. Si le peuple et les cantons rejettent l'initiative du COSA le 24 septembre 2006 et qu'aucun référendum n'est lancé au sujet de la contre-proposition, le montant de 7 milliards provenant de la vente d'or de la BNS sera entièrement versé au fonds AVS.

Ce qu'il importe de retenir concernant les recettes supplémentaires par rapport au budget, c'est qu'un tiers de celles-ci (0,2 mrd) proviennent de simples transferts ou de remboursements. Ces transferts sont des recettes destinées à des versements ou à des remboursements d'un même montant; tel est le cas du produit de l'impôt sur les maisons de jeu, de la redevance sur le trafic des poids lourds ou de la taxe sur les COV. Quant aux remboursements, ils ne constituent pas des recettes permettant de financer des dépenses à long terme.



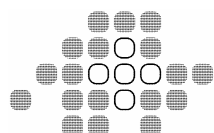
La composition détaillée des recettes est la suivante:

	C 2004	B 2005	C 2005	Différence	
	mio fr			B 2005	C 2004
				mio fr	%
Recettes totales	48 629	50 748	51 282	+534	+5,5
dont					
TVA	17 666	18 105	18 119	+ 14	+ 2,6
Impôt fédéral direct	11 822	12 386	12 213	- 173	+ 3,3
Impôt anticipé	2 628	3 015	4 000	+ 985	+ 52,2
Droits de timbre	2 755	3 300	2 703	- 597	- 1,9
Impôt sur les huiles minérales	4 905	4 980	4 954	- 26	+ 1,0
Impôt sur le tabac	2 040	2 158	2 051	- 107	+ 0,5
Redevances routières	993	1 478	1 537	+ 59	+ 54,8
Droits d'entrée	1 054	1 005	974	- 31	- 7,6
Patentes/concessions	1 237	1 317	1 307	- 10	+ 5,7
Revenus de la fortune	890	866	959	+ 93	+ 7,8
Taxes	1 324	1 052	1 217	+ 165	- 8,1
Recettes d'investissement	422	205	280	+ 75	- 33,6

Evolution des dépenses

Par rapport à l'année précédente, les dépenses totales ont augmenté de 2,2 %. A titre de comparaison, le taux de croissance économique a été de 2,8 %. La quote-part de l'Etat est donc passée de 11,3 à 11,2 %. La croissance des dépenses en 2005 est due en grande partie à la hausse de la redevance sur le trafic des poids lourds (environ 500 mio). En effet, le produit de cette redevance est reversé au fonds pour les grands projets ferroviaires et aux cantons, impliquant ainsi des dépenses supplémentaires d'un montant correspondant. Abstraction faite de ces transferts, l'augmentation des dépenses n'est plus que de 1,2 %, soit un taux nettement inférieur à celui de la croissance économique.

De 2000 à 2005, la croissance annuelle moyenne des dépenses (1,8 %) a été inférieure à celle de l'économie en termes nominaux (2 %) ; elle correspond toutefois à une croissance annuelle d'environ 1 % en termes réels.

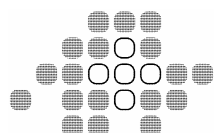


L'évolution des dépenses enregistrée de 2000 à 2005 témoigne de l'importance accordée à la fixation des priorités. La croissance est supérieure à la moyenne dans le cas des parts de tiers aux recettes fédérales et des trois principaux groupes de tâches, à savoir la prévoyance sociale (27,5 % des dépenses totales; +2,9 %), le trafic (15,2 % des dépenses totales; +3,3 %) et la formation (7,6 % des dépenses totales; +3,8%). Les relations avec l'étranger sont le seul autre groupe de tâches qui affiche une croissance réelle. Les dépenses en termes nominaux restent stables en ce qui concerne l'agriculture et reculent dans le cas de la défense nationale.

Dépenses par groupes de tâches et par certains groupes par nature	Augmentation en % par rapport au budget 2004/2005	Ø augmentation annuelle en % 2000 - 2005	Part dans les dépenses totales 2005 en %
Dépenses totales	+ 2,2	+ 1,8	100
Prévoyance sociale	+ 2,4	+ 2,9	27,5
Trafic	+ 5,0	+ 3,3	15,2
Défense nationale	- 1,4	-1,8	8,9
Formation / recherche fondamentale	+ 0,6*	+3,8*	7,6
Agriculture	- 3,4	+0,2	7,3
Relations avec l'étranger	+ 1,1	+1,6	4,8
Parts de tiers aux recettes fédérales	+ 7,9	+2,6	12,7
Intérêts	+ 12,8	+0,5	7,0
Personnel	- 2,0	+1,5	8,4

* compte tenu de la dissolution des réserves du Fonds national suisse (mise en œuvre d'une mesure figurant dans le programme d'allègement budgétaire 2004): +1,8 resp. +4,0 %

Amorcée l'année précédente, la baisse des effectifs du personnel fédéral s'est poursuivie durant l'exercice 2005. La baisse a atteint 2,5 % en 2005, ce qui correspond à 865 équivalents plein temps. A fin 2005, la Confédération comptait 33 290 collaborateurs (équivalents plein temps). Les effectifs continueront de diminuer ces prochaines années. La réforme du DDPS, les programmes d'allègement budgétaire 2003 et 2004, ainsi que le programme d'abandon de tâches de l'administration entraîneront d'ici à 2010 la suppression de quelque 4 000 postes. ce qui correspond à une diminution des effectifs d'environ 13 % par rapport à la fin de l'année 2003. Le Conseil fédéral entend procéder à



ces compressions d'effectifs en tenant compte autant que possible des aspects sociaux.

Renseignements:

Peter Saurer, directeur suppléant, Administration fédérale des finances,
tél.: 031/ 322 60 09

Andreas Pfammatter, chef de la section Planification financière, budget,
compte d'Etat, tél.: (031) 322 60 54

De plus amples informations sur les thèmes présentés se trouvent
sur notre site Internet **www.dff.admin.ch**.

